



**Plus de 150 jeunes issus des wilayas de Ouargla, Tamanrasset, Adrar, El Oued, Ghardaïa et Illizi ont pris part, la semaine dernière, à un séminaire de brainstorming sur la formation professionnelle.**

L'enjeu est de mieux former et surtout de faire embaucher ces stagiaires dans une zone paradoxalement génératrice d'emplois, affichant des taux de chômage qui dépassent les 30%.

Comptant plus de 49 000 stagiaires toutes spécialités et modes de formation confondus, ces six wilayas ont une offre théorique de 33 425 postes pédagogiques, répartis sur 165 spécialités, dont 35 nouvelles spécialités.

Le secteur enregistre un taux de couverture de 149%, avec une forte demande notamment sur les formations du niveau 5, soit, technicien supérieur, ce qui a nécessité la mise en place d'un système d'orientation quasi universitaire doté d'une fiche de vœux à trois choix, lors d'une campagne menée tambours battants sur les réseaux sociaux durant toute la période estivale. Encore une fois, l'organisation de celle-ci dans des conditions climatiques estivales extrêmes a soulevé le problème du manque de moyens dans les régions éloignées du Grand-Sud.

Force est de constater que certaines communes et même daïras ne sont pas encore dotées de centre de formation. L'amélioration de l'apprentissage passe obligatoirement par l'accélération de la publication de textes d'application de la nouvelle loi qui pose problème actuellement.

Les directeurs de la formation professionnelle proposent également de reconsidérer la formation par apprentissage au sein des services administratifs, afin d'absorber la demande existante, ainsi que de sensibiliser et inciter les entreprises étrangères à contribuer davantage à la formation par ce mode qui permet le transfert de technologie en les intégrant dans le monde

du travail.

La seconde session, qui s'ouvrira en février prochain, propose, quant à elle, 24 500 postes pédagogiques dans 136 spécialités et les préparatifs vont bon train, avec un recentrage des offres de formation sur les spécialisations liées au développement local, le développement et la promotion de la formation par apprentissage et la formation à distance, en tenant compte de l'équilibre entre les ambitions individuelles et l'environnement économique, notamment les spécificités des zones rurales et frontalières.

Concernant le dispositif de la formation à distance (CNFEPD), de nature économique et commerciale, il a été préconisé d'opter pour le critère d'efficacité et de profit, en développant la décentralisation, afin de mieux couvrir les zones reculées du pays et s'adapter au nouveau découpage administratif.

Autre proposition pertinente, la création d'une carte pédagogique des établissements de formation, tenant compte des spécificités locales et régionales, afin d'intégrer les offres de formation et de répondre aux besoins d'une main-d'œuvre qualifiée, dans un environnement économique qui continue à faire face à des difficultés injustifiées pour exprimer ses besoins.

Les gestionnaires du secteur veulent par ailleurs une révision totale de la gestion des équipements pédagogique d'appoint via l'établissement d'une carte nationale des équipements pédagogiques, non utilisés, et les mettre à la disposition des établissements de formation en les intégrant sur le site Web du ministère en toute transparence et en l'adaptant à la nature des spécialités, au contenu des programmes de formation et au schémas des ateliers avant réception.

Ils proposent aussi l'ajout d'un chapitre comptable dédié à l'entretien des équipements techniques pédagogiques et l'allocation d'un fonds supplémentaires pour l'acquisition et la maintenance des équipements techniques au diapason des cursus de formation appliquée. Les réformes préconisées s'articulent autour du perfectionnement des encadreurs et l'amélioration des conditions d'apprentissage.

Il est à souligner que ces recommandations ont été présentées lors de la conférence nationale tenue à Alger, en début de semaine, dans le prolongement des conférences régionales qui

tendent à mettre le paquet sur les mesures complémentaires visant à «offrir le plus grand nombre de places pédagogiques possibles aux jeunes qui n'ont pas eu la chance d'accès à une formation durant la rentrée de septembre 2019», a précisé BelkheirDadda Moussa, ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

<https://www.elwatan.com/pages-hebdo/etudiant/conference-regionale-sur-la-formation-professionnelle-au-sud-difficultes-reelles-et-propositions-pertinentes-13-11-2>